



## Les gestes pour limiter les menaces qui pèsent sur quelques espèces vivant sur notre île

- L'Homme fait partie intégrante du monde du Vivant
- Depuis son apparition, il a dû s'adapter et composer avec le monde qui l'entoure.
- Qu'il vive à la campagne ou dans un milieu urbain, ses actes ont une incidence directe ou indirecte sur l'environnement.
- Trop souvent, l'Homme n'a pas conscience que ses comportements influent directement sur le monde qui l'entoure.
- Certains comportements (distribution de nourriture de manière inappropriée par exemple) vis-à-vis des animaux domestiques errants et divagants (chiens, chats...) ou des animaux sauvages peuvent avoir les mêmes effets destructeurs.

Depuis toujours, des espèces disparaissent. Ce qui est nouveau, c'est que les espèces s'éteignent beaucoup plus vite qu'avant !

**Notre objectif vise à sensibiliser sur quelques gestes simples à faire ou, à contrario à éviter, pour limiter les menaces qui pèsent sur quelques espèces connues en Martinique.**

**En effet, quelques gestes très simples peuvent avoir des effets importants sur la sauvegarde de notre environnement.**

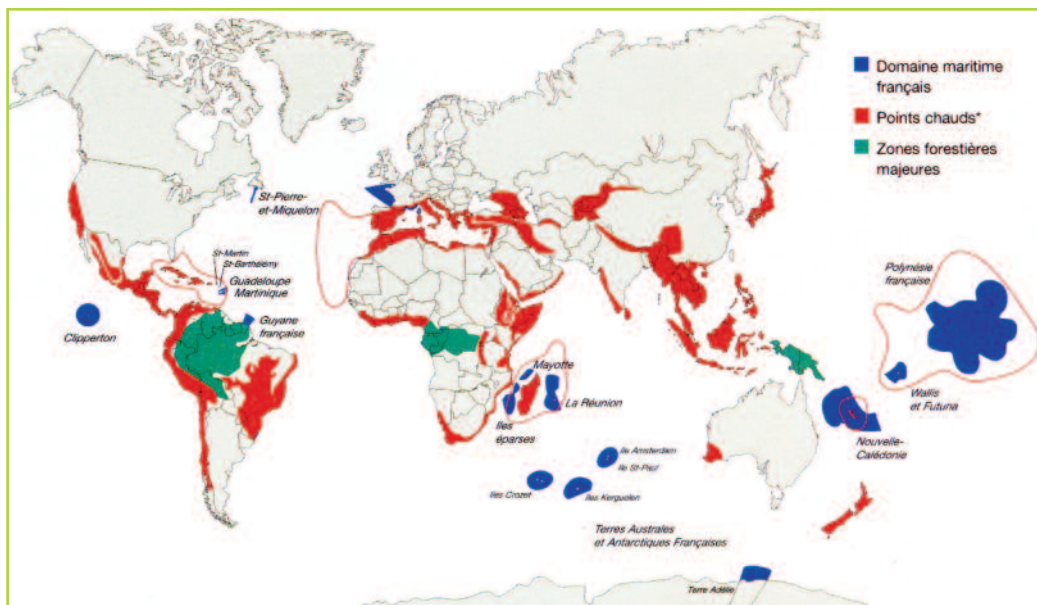
La richesse biologique de l'outre-mer confère à la France une place unique au monde. Grâce à ses territoires ultra-marins, la France est présente dans 4 des 34 hauts lieux de la biodiversité mondiale (5, si on inclut la Méditerranée).

Selon la définition du concept de « hauts lieux de la biodiversité », ces territoires accueillent un patrimoine biologique extrêmement riche, mais ont déjà perdu une grande partie de leurs habitats originels.

	OUTRE-MER	MÉTROPOLE
Poissons d'eau douce	206 - 226	2
Reptiles	77	0
Oiseaux	60	1
Mammifères	9 - 11	0
Plantes vasculaires	3449	353

Estimation du nombre d'espèces et de vertébrés terrestres et de plantes vasculaires endémiques en outre-mer et en France métropolitaine

Source : UICN



34 hauts lieux de la biodiversité mondiale (d'après Conservations International) et les 3 zones forestières majeures et la situation particulière des collectivités françaises d'Outre-mer.  
Source : UICN



## Quelques définitions



### Une espèce indigène

Dans une région, c'est une espèce présente naturellement à l'intérieur de cette région, en incluant la zone qu'elle peut atteindre et occuper en utilisant ses propres moyens de déplacement.

### Une espèce endémique

Espèce d'une région qui a une distribution géographique limitée à cette région (une île, une montagne, une vallée... ) et qui ne se trouve pas ailleurs à l'état naturel.

### Une espèce exotique

Dans un territoire, c'est une espèce introduite délibérément ou accidentellement dans ce territoire dissocié de son aire de distribution naturelle.

### Une introduction

Elle est définie comme le déplacement par l'homme d'une espèce, d'une sous-espèce ou d'un taxon inférieur à l'extérieur de son aire de répartition naturelle.

Une introduction intentionnelle est une introduction voulue (importation) dans un but particulier (agriculture, sylviculture, élevage, restauration, contrôle biologique, chasse, pêche, loisirs...).

Une introduction involontaire intervient par accident du fait des activités humaines.

### Une espèce naturalisée

C'est une espèce exotique qui développe dans le territoire dans lequel elle a été introduite une population se reproduisant et se disséminant sans l'aide de l'homme.

### Une espèce exotique envahissante

C'est une espèce introduite par l'homme (intentionnellement ou involontairement), dont l'implantation (naturalisation) et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

### Une population marronne

Désigne une population dont les individus, initialement domestiqués et maintenus en captivité, se sont échappés ou ont été volontairement libérés, et ont constitué dans le milieu naturel des populations pérennes se reproduisant sans l'aide de l'homme (ex. bœuf marron, cochon marron, chèvre marronne...).



## Pourquoi les îles

## sont-elles plus vulnérables

## que les continents aux introductions d'espèces nouvelles ?

Les milieux insulaires sont beaucoup plus vulnérables aux espèces exotiques envahissantes que les continents. Un long isolement évolutif, une faible superficie, de forts taux d'endémisme constituent des facteurs responsables de cette vulnérabilité aux introductions d'espèces.

Les îles ont été le siège de la majorité des extinctions recensées au niveau mondial, souvent en lien avec des introductions d'espèces nouvelles, notamment des prédateurs comme les rats, et aussi les chats.

## Impacts sur les animaux sauvages en Martinique (tableau 1 page de droite)

Selon la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France - UICN, 12 des 34 espèces éteintes de vertébrés terrestres et 48 des 105 espèces menacées de vertébrés terrestres recensées en Outre mer, ont subi et subissent toujours les effets directs (prédation, compétition) ou indirects (destruction de l'habitat, transmission de maladies...) des vertébrés introduits.

Au moins 5 mammifères prédateurs introduits ont un impact négatif majeur sur les faunes indigènes d'outre mer : le rat noir, le rat surmulot, le chat, le chien marron et la petite mangouste indienne. Ils sont impliqués dans des extinctions et les régressions d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens indigènes ou endémiques.

La petite mangouste indienne\* (voir tableau 1) est l'un des prédateurs introduits les plus tristement célèbres. Elle est sur la liste des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde.


Contrairement aux idées reçues, la mangouste ne tue pas volontiers le serpent trigonocéphale dans le milieu naturel, mais provoque des désastres sur l'avifaune nichant au sol et sur les nids de tortues marines.

## Impacts sur les animaux domestiques en Martinique (tableau 2 page de droite)

Les chiens errants (qui n'ont plus de propriétaire), et surtout les chiens divagants (qui ont un propriétaire) causent de graves dégâts sur le bétail et la basse-cour.

# Comment agir pour protéger les animaux sauvages et domestiques menacés en Martinique ?

1	Prédations ou compétitions	Faune sauvage menacée	Quelques solutions
	<b>Chats</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prédation sur le Moqueur à gorge blanche</li> <li>• Prédation sur les œufs de tortues Luth et Imbriquées et d'espèces d'oiseaux menacés nichant à proximité du sol, sur les lézards et certains animaux domestiques,</li> <li>• Vecteur de maladies</li> </ul>	<p>Ne pas donner à manger aux chats errants. Ne pas relâcher des chats, même stérilisés, dans le milieu naturel. Les propriétaires de chats doivent contrôler les déplacements et la reproduction.</p>
	<b>Chiens</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prédateurs sur les œufs et les juvéniles de tortues marines</li> <li>• Transmission de maladies tel que l'ankylostomose ou maladie des vers de chiens. Les larves d'ankylostome passent sous la peau des personnes.</li> </ul>	<p>Éviter de donner à manger aux chiens errants. Les propriétaires de chiens doivent identifier et contrôler leur animal. Ne pas caresser un chien errant.</p>
	<b>NAC (furet...)</b> <b>Nouveaux animaux de compagnie</b>	<p>Prédation probable sur les œufs de tortues Luth et Imbriquées, sur les lézards et espèces d'oiseaux menacés nichant à proximité du sol</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si vous vous lassez de votre animal, ne le relâchez pas dans la nature mais rapportez-le à votre animalerie.</li> </ul>
	<b>Tortue de Floride</b>	<p>Prédation et compétition</p>	<p>NE PAS ABANDONNER CES ANIMAUX DANS LA NATURE</p>
	<b>Poisson d'eau douce</b> (Guppy, Molly, Tilapia...)	<p>Hybridation et compétition avec les espèces endémiques</p>	<p>NE PAS ABANDONNER CES ANIMAUX DANS LA NATURE</p>
	<b>Mangouste*</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prédation sur le Moqueur à gorge blanche</li> <li>• Prédation sur les œufs de tortues Luth et Imbriquées et d'espèces d'oiseaux menacés nichant à proximité du sol, sur les lézards et certains animaux domestiques,</li> <li>• Vecteur de maladies</li> </ul>	<p>Éviter de donner à manger aux mangoustes : ce geste favorise leur prolifération.</p>
	<b>Iguane commun</b> (Iguana iguana) 	<p>Iguane des petites Antilles (iguana delicatissima)</p>	<p>Tout iguane observé doit être signalé à l'ONCFS. Ne pas effectuer de capture et de relâcher de ces animaux.</p>
	<b>Rat noir</b> <b>Rat surmulot</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tortues marines</li> <li>• Œufs et juvéniles</li> <li>• Oiseaux, reptiles et amphibiens indigènes ou endémiques</li> </ul>	<p>Pour diminuer la prolifération de ces rats il faut tenir propre les environs de sa maison, ne pas jeter ses déchets dans la nature et les mettre dans les lieux prévus pour cela.</p>

2	Prédations	Animaux domestiques menacés	Quelques solutions
	<b>Chiens</b> 	<p>Bœufs, chevaux, cochons, moutons, cabris, lapins, volailles...            En 2011, on a comptabilisé plus de 2000 attaques sur les troupeaux.            Ce phénomène représente une catastrophe pour l'élevage à la Martinique.</p>	<p>Les propriétaires de chiens doivent contrôler les déplacements et la reproduction de leur animal. Un chien qui divague peut, avec d'autres chiens, constituer une meute à l'origine de prédateurs catastrophiques. L'identification des chiens doit être effectuée sur tous les animaux. C'est une obligation.</p>
	<b>Chats</b> <b>Mangoustes</b>	<p>Prédateurs sur les porcelets, les volailles... </p>	<p>Exactement les mêmes préconisations que pour les animaux sauvages : ne pas favoriser la prolifération par des attitudes inappropriées.</p>

## Comment agir ?

On ne s'imagine pas ce que des gestes anodins (donner à manger à des chats qui errent ou à des mangoustes, laisser vagabonder son chien la nuit) peuvent avoir comme conséquences dramatiques sur le Vivant...

La DEAL, l'ONF, l'ONCFS, la DAAF, la SPA Martinique et l'AGPAM ont décidé d'agir ensemble afin de limiter les dégâts sur la faune sauvage comme sur les animaux domestiques.

### Plusieurs actions mises en œuvre :

#### À l'attention des journalistes

Notre première action a visé les rédactions, les journalistes.

Nous comptons sur leur collaboration pour nous aider à sensibiliser de manière globale (faune sauvage et domestique ensemble) leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs.

Nous tenons à rappeler que les prédatons par les chiens sur les troupeaux, prédatons qui viennent de comportements humains inappropriés, constituent un fléau pour toute l'économie de la Martinique.

#### À l'attention du grand public

- Campagne d'affichage sur quelques gestes simples
- Plaquette d'information.



### Contacts

**AGPAM - SPAM**  
Françoise ROSE-ROSETTE 0696 32 28 00

**DEAL Martinique**  
cyrille.barnerias@developpement-durable.gouv.fr

**ONF Martinique**  
rodrigue.dore@onf.fr

**Office de la Chasse et de la Faune Sauvage**  
chloe.rodrigues@oncfs.gouv.fr

**Service Mixte de Police de l'Environnement**  
0596 70 41 42 • 0696 27 66 27 • 0696 32 24 71

**DAAF**  
Christian PALIN 0596 71 20 95

**AGPAM**  
Association de Gestion et de Protection des Animaux de la Martinique

**SPAM**

Société Protectrice des Animaux de la Martinique

**Pôle Animalier de Carrère**  
97232 Le Lamentin - Tél. 05 96 48 07 94

**Pôle Animalier de Céron**  
97228 Sainte-Luce - Tél. 05 96 48 03 53

lepoleanimalier-martinique.com



Octobre 2012